



Cérémonie des vœux de la CMA 13

« 2008 : 31 008 rêves d'artisans ... »

Jeudi 17 janvier, dans les locaux de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13), le Président André Bendano, entouré des membres du Bureau, a présenté ses vœux à l'ensemble des partenaires institutionnels, syndicaux et professionnels du secteur des métiers. Une invitation à construire une société « où la vie et la qualité de vie seraient présentes à tous les coins de rue, grâce à la vitalité des artisans. »

“JE VOUDRAIS
VOUS INVITER À
PARTAGER AVEC
MOI UN RÊVE...
CELUI D'UNE
SOCIÉTÉ OÙ
L'ARTISANAT
AURAIT TOUTE
SA PLACE...
LES RÊVES D'UN
JOUR
CONSTITUENT
LA MATIÈRE DE
LA RÉALITÉ DU
LENDEMAIN. »

Pour que les responsables politiques prennent en compte l'artisanat

Dans un contexte fortement marqué par l'approche des élections municipales et cantonales, et au nom des 31 008 artisans du département, André Bendano a tenu à réaffirmer le rôle fondamental de l'artisanat dans l'économie et la société. Le présentant comme un enjeu politique majeur, il a sollicité des différents acteurs publics qu'ils considèrent l'impact puissant que les entreprises artisanales peuvent avoir dans un projet de société où l'emploi serait dopé, la sécurité renforcée, les jeunes mieux formés...

Parce que les métiers sont l'avenir

Au fil de son discours en forme de rêve et en présence d'Alain Griset, Président de l'APCM*, le Président a également mis en avant la nécessité pour tous les acteurs de l'artisanat d'être unis et solidaires afin de convaincre de la force et du potentiel d'un secteur encore trop peu pris en considération. Dans les seules Bouches-du-Rhône, en effet, l'artisanat représente plus de 31 000 entreprises et 100 000 salariés (cf. Chiffres clés pages 3 à 5). A l'échelle nationale, le secteur regroupe 920 000 entreprises et 2 500 000 salariés, enregistre 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires, créé 75 000 emplois par an et propose toujours 200 000 postes non pourvus.

Parce qu'un travail d'envergure est en court et doit se poursuivre

Après un bref panorama des actions menées en 2007 par la CMA 13, André Bendano a présenté les missions essentielles qui se poursuivront en 2008, notamment en faveur de la reconnaissance des métiers, de la revalorisation de l'apprentissage ainsi qu'en matière d'accompagnement de ses ressortissants. Car si de belles avancées se profilent (par exemple en matière d'environnement législatif et fiscal ou dans l'établissement d'un statut des apprentis proche de celui des étudiants), la mise en valeur de la dynamique artisanale reste un travail d'envergure qui doit se poursuivre.

Un plaidoyer pour que l'économie de proximité n'existe pas uniquement dans les programmes électoraux et que l'avenir s'écrive désormais avec les artisans.

*Assemblée Permanente des Chambres de Métiers



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Bouches-du-Rhône

Contact

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône

Nom : VANDENDRIES

Prénom : Marge

Tél.: 04.91.32.24.76
06.71.84.48.39

Mél: mvandendries@cm13.org

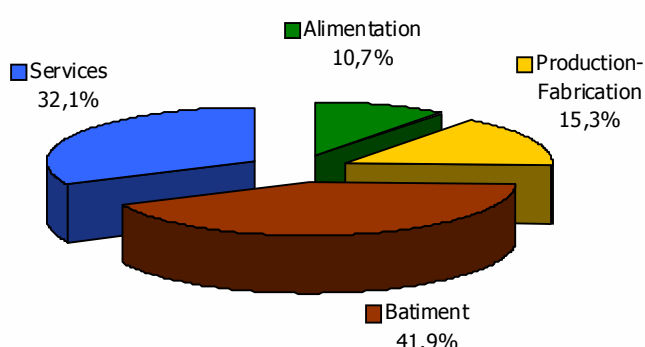
l'avenir GRAND

SOMMAIRE

- 1. Chiffres clés :**
L'artisanat dans les Bouches du Rhône au 1^{er} janvier 2008 **p. 3**
- Répartition par secteur d'activité p.3
 - Mouvements d'entreprises p.3
 - Répartition des entreprises artisanales par intercommunalité p.4
 - Ancienneté des entreprises p.5
 - Répartition par tranche d'âge et par sexe p.5
- 1. Discours d'André Bendano, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône** **p. 6**
- 2. Discours d'Alain Griset, Président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers** **p. 10**

Chiffres clés**L'artisanat des Bouches-du-Rhône au 1^{er} janvier 2008**

- **31 312 entreprises, soit une croissance de 5.7% sur l'année**
- **4 749 nouvelles immatriculations enregistrées**
- **6 075 apprentis en cours de formation**

Répartition par secteur d'activité

Dans les Bouches-du-Rhône, c'est le secteur du Bâtiment qui est proportionnellement le plus important puisque ses 13 134 entreprises représentent 41,9% des entreprises artisanales. Viennent ensuite les 10 053 entreprises du secteur dynamique des services, qui recouvrent près d'un tiers de l'artisanat du département. Dans des proportions moindres mais non négligeables, le secteur de l'alimentation avec 3 348 entreprises et celui de la production – fabrication avec 4 777 (Travail des Métaux : 1 401, Textile Cuir habillement : 469, Bois-Ameublement : 649, Autres Fabrications : 258) complètent le panorama des métiers.

Mouvements d'entreprises

	IMMATRICULATIONS	RADIATIONS	SOLDE
BATIMENT	2 472	1 469	+1 003
SERVICES	1 252	860	+392
PRODUCTION	514	370	+144
<i>Travail des Métaux</i>	157	95	+62
<i>Textile-Cuir-Habillement</i>	66	50	+16
<i>Bois-Ameublement</i>	63	51	+54
<i>Autres Fabrications</i>	228	174	+28
ALIMENTATION	511	402	+109

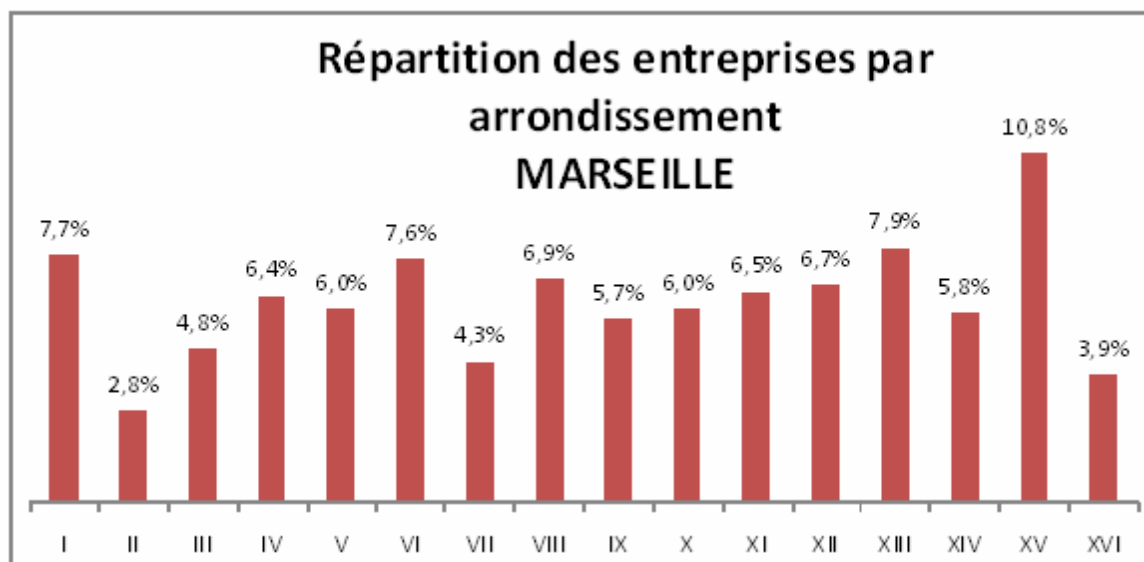
La croissance du nombre d'entreprises en activité reste soutenue avec un solde positif de 1 648 entreprises résultant de 4 749 immatriculations et 3 101 radiations enregistrées. Les immatriculations progressent à nouveau de près de 5% sur l'année tandis que les radiations ont reculé de 2%.

Le secteur Bâtiment a contribué à 52% des immatriculations, à 47% des radiations et à 61% du solde.

Chiffres clés**L'artisanat des Bouches-du-Rhône au 1^{er} janvier 2008****Répartition des entreprises artisanales par intercommunalité**

	Nombre	Part
Communauté Urbaine Marseille-Provence-Métropole :	15 581	49.8%
Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix :	5 893	18.8%
Communauté d'Agglomération Agglopoie Provence :	2 284	7.3%
Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile :	1 930	6.2%
Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette :	1 310	4.2%
Syndicat d'Agglomération Ouest-Provence :	1 089	3.5%
Communauté d'Agglomération de l'Ouest de L'Etang de Berre :	958	3.1%
Communauté de communes Rhône-Alpilles-Durance :	911	2.9%
Communauté de Communes de la Vallée des Baux :	645	2.1%
Communes Hors Intercommunalité :	688	2.3%

La communauté Urbaine Marseille-Provence-Métropole regroupe une entreprise artisanale sur deux. La ville de Marseille, avec plus de 12 000 entreprises artisanales, regroupe 77,3% des entreprises de l'intercommunalité et 38,5% des entreprises du département. Le nombre d'entreprises a progressé sur la ville de Marseille de 5,2% en un an avec plus de 600 nouvelles entreprises.



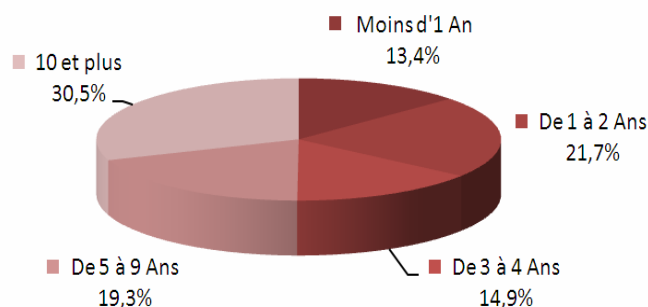
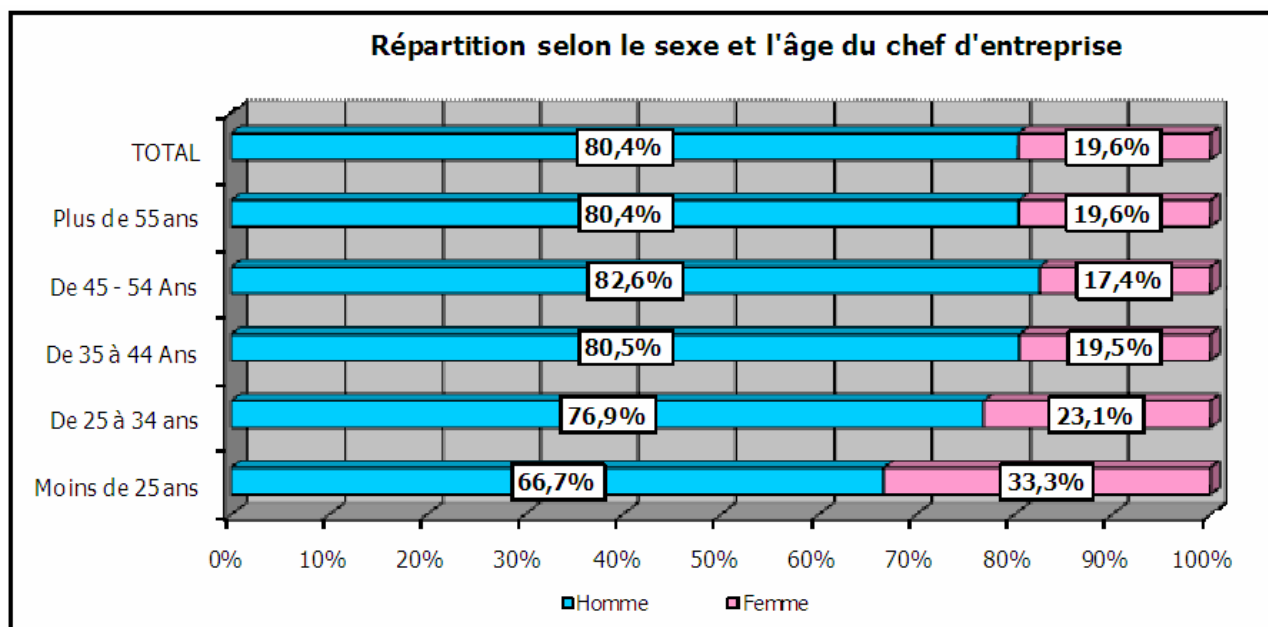
Le XV^{ème} arrondissement regroupe plus de 1 300 entreprises, soit près de 11% des entreprises installées à Marseille. La croissance se poursuit avec cette année une augmentation de plus de 10% du nombre d'entreprises.

Chiffres clés**L'artisanat des Bouches-du-Rhône au 1^{er} janvier 2008****Ancienneté des entreprises**

Moins d'1 an d'activité :	4 209
De 1 à 2 ans d'activité :	6 809
De 3 à 4 ans d'activité :	4 675
De 5 à 9 ans d'activité :	6 054
10 ans d'activité et plus :	9 565

13% des entreprises en activité ont été créées en 2007 et plus de 35% des entreprises sont en activité depuis moins de 3 ans.

La durée de vie des entreprises artisanales

**Répartition par tranche d'âge et par sexe**

Un tiers des chefs d'entreprise de moins de 25 ans sont des femmes alors que celles-ci ne représentent que 19,6% de la population totale. Ainsi, les femmes se lancent beaucoup plus tôt dans la création d'entreprise.

Discours d'André Bendano **Président de la Chambres de métiers et de l'artisanat** **Des Bouches-du-Rhône**

« Il est de tradition de citer les personnalités présentes, mais dans l'Artisanat, la convivialité est de mise, donc je dirai simplement :

Chers amis,

Cette année, je voudrais vous inviter à **partager avec moi un rêve... le rêve des 31.000 artisans des Bouches-du-Rhône... le rêve d'une société où les artisans seraient amenés à se réaliser pleinement.**

Si je m'autorise à rêver, c'est que je pense que **le contexte s'y prête**. J'ai entendu, de ci, de là, à d'autres cérémonies de vœux, que les mois qui viennent seraient décisifs, que notre futur était une page blanche encore à écrire. Les hommes politiques posent en ce moment les grands axes de leur politique en vue des élections municipales et cantonales. Laissez-moi vous dire que les artisans entendent bien y tenir un des premiers rôles !

Je vous encourage donc à rêver avec moi ! **Rêver d'une société meilleure, d'une société meilleure grâce aux artisans...**

– Ce serait une société, une cité où la vie et la **qualité de vie** seraient présentes à tous les coins de rue, grâce à la vitalité d'artisans et de commerçants nombreux et aux activités diversifiées : boulangers, fleuristes, fabricants d'éoliennes, stylistes, coiffeurs, prothésistes dentaires, électriciens...

Car je vous pose la question : *Une cité sans ces métiers a-t-elle un avenir ?*

– Ce serait une société où les **services de proximité** se trouveraient réellement à côté de chez soi.

Je vous le demande : *Comment des téléopérateurs situés à l'autre bout de la France ou du monde pourraient-ils cerner vos besoins ?*

– Ce serait une société où la **sécurité** serait garantie grâce au tissage et au métissage des liens sociaux au quotidien dans les quartiers.

Peut-on ne pas respecter le voisin que l'on croise tous les jours chez son boulanger ?

– Une société où l'**apprentissage** ne serait plus le ghetto des cancre mais l'école de tous les talents, où les jeunes entreraient en apprentissage par vocation et par bonheur, tout en sachant aussi que c'est le meilleur moyen de trouver un emploi garanti.

Est-il logique que notre système éducatif pousse les jeunes à faire de longues études dans des professions sans débouchés alors que l'artisanat manque de main d'œuvre ?

– Une société où le plein **emploi** ne serait plus une utopie politique tirée d'un vieux manuel d'économie.

N'est-il pas temps de résoudre ce paradoxe : des milliers d'entreprises cherchent à recruter mais n'y arrivent pas faute de candidats, dans un pays qui affiche un taux de chômage de 8% ?

– Bref, ce serait une société où l'**économie de proximité** n'existerait pas uniquement dans les programmes électoraux...

Car, dans les politiques publiques, agit-on concrètement pour que les plus petits voient leurs spécificités reconnues dans l'économie ?

Je sais ce que pensent certains d'entre vous à ce stade. « *Rêver, c'est bien, mais ça ne va pas nous mener bien loin...* »

Je vous donne entièrement raison. Mais je vous rappelle aussi que **les rêves d'un jour constituent la matière de la réalité du lendemain...**

Je reprends une citation de mon ami Jacques Pfister lors de ses propres vœux il y a trois jours – je me demande si c'est comme il l'a dit un proverbe africain, ou s'il ne l'a pas inventée de toutes pièces tant elle reflète une réalité inhérente à nos organismes consulaires.

« *Si tu veux aller vite, vas-y seul. Mais si tu veux aller loin, vas-y accompagné.* »

J'ai à mes côtés ce soir des **personnalités du département**, qui m'ont récemment donné des **gages** de leur attachement à l'artisanat.

Monsieur le Préfet délégué pour l'égalité des chances N'Gahane, nous collaborons très efficacement en faveur de l'emploi et d'une meilleure intégration des femmes dans tous les métiers de l'artisanat.

Madame Andrieux, Vice-présidente du Conseil régional, qui représente ce soir le Président Vauzelle, nous nous engageons dans un ambitieux projet qui revalorisera et facilitera la formation aux métiers.

Jean-Noël Guérini, Président du Conseil général, vous êtes notre premier partenaire et soutien financier, et vous avez augmenté de 80% votre accompagnement en 2008.

Monsieur Muselier, 1^{er} adjoint au Maire de Marseille, qui représente ce soir Jean-Claude Gaudin, vous nous associez à toutes vos réflexions et à tous vos projets sur le devenir du centre ville.

Vous êtes plusieurs parmi ceux que j'ai cité – et parmi les autres personnes présentes, à vous engager dans la campagne électorale... J'aurais aimé pouvoir vous interpeller à l'instant sur vos résolutions en faveur de l'artisanat... Votre devoir de réserve, hélas, me l'interdit... Je devrai me contenter de scruter vos programmes électoraux afin de relever toutes les pistes intéressantes pour les métiers.

En attendant, nous autres aussi, artisans, Chambres de métiers, nous ne restons pas inactifs.

Et je vous propose, aujourd'hui plus qu'hier, en 2008 plus qu'en 2007, de nous donner **les moyens de passer du rêve à l'action.**

1. Il nous faut **convaincre**. Convaincre de notre poids, de notre force, de notre potentiel. 920.000 entreprises en France, 31.000 dans les Bouches-du-Rhône. 2.500.000 salariés en France, 100.000 dans les Bouches-du-Rhône.

Laissez-moi vous dire, Mesdames et Messieurs les candidats aux prochaines élections, qu'à l'heure où vous faites vos comptes, ce n'est pas rien, 100.000 familles...

L'artisanat, c'est aussi 300 milliards de chiffre d'affaires, 170.000 apprentis en formation, 75.000 emplois créés chaque année. C'est aussi une estimation de 200.000 emplois non pourvus dans notre pays...

Artisans et Chambres de métiers sont engagés dans une grande entreprise qui ne devrait pas être ambitieuse, mais qui pourtant l'est. Nous devons convaincre que ce sont nos petites entreprises, et pas celles du CAC40, qui créeront la richesse et le pouvoir d'achat dont notre pays a besoin.

2. Il faut **nous rassembler**. Pour convaincre, pour faire entendre notre voix auprès des institutions, des hommes politiques, des journalistes, du grand public, nous devons être unis et solidaires. De par ses métiers, ses secteurs, la taille de ses entreprises, l'artisanat est multiple... Ses organisations professionnelles sont multiples. Elles sont toutes présentes dans l'ensemble de nos structures de travail. Nos opérations en commun contribuent à faire grandir l'Artisanat. Nous ne devons jamais oublier que nous appartenons à une même grande famille et que c'est ensemble que nous pourrons le mieux convaincre !

3. Troisième condition pour aller vers cette cité idéale que propose l'artisanat... Nous devons, en tant que Chambre de métiers et de l'artisanat, **nous impliquer aux côtés des artisans**. Et nous le faisons ! Quotidiennement.

Qu'il s'agisse de former les futurs chefs d'entreprises, d'aider les artisans à trouver du personnel, d'accompagner les chefs d'entreprise qui désirent céder leur affaire, de les former, d'emmener à l'export nos ressortissants qui y sont prêts, d'y préparer les autres... la Chambre de métiers agit pour et avec ses ressortissants.

4. Nos succès futurs, nous les atteindrons plus facilement avec des amis. Nous devons **être entourés**. Nous avons des partenaires fidèles. D'autres nous sollicitent. Là aussi, plus nous serons nombreux, plus nous serons forts.

C'est grâce à ses partenariats que la CMA13 est en mesure de soutenir les artisans et futurs artisans et de proposer une autre économie que celle des grandes entreprises qui occupent le paysage médiatique.

5. Enfin, nous nous devons d'**agir**. Je vais vous citer quelques initiatives récentes.

- J'aurais voulu commencer par vous parler de notre « Université des métiers », mais, comme mes amis politiques, j'ai fait vœu de silence et je n'en dirai donc rien ce soir. Je vous promets néanmoins que nous vous en parlerons prochainement, et longuement, avec le Président Vauzelle.
- Il y a quelques semaines, nous avons invité à la Chambre les députés et sénateurs du département. Notre objectif était clair : nous assurer que nos élus sont en mesure de porter les intérêts de l'artisanat et des artisans. Qu'avons-nous constaté ? Que cette démarche était indispensable ! Nos représentants ne nous connaissent pas suffisamment. En conséquence, ils ne savent pas suffisamment comment défendre nos intérêts.

Nous avons commencé avec certains parlementaires des travaux concrets pour permettre aux entreprises artisanales de bénéficier de l'environnement législatif et fiscal dont elles ont besoin.

Nous travaillons aussi à une mesure qui devrait aboutir sous peu : permettre à nos apprentis de bénéficier des mêmes droits que les autres élèves et étudiants. Ne sont-ils pas des jeunes comme les autres ?

Nous avons parmi nous ce soir quelqu'un qui a déjà fait beaucoup pour notre secteur et qui continue à défendre avec conviction, finesse et intelligence l'artisanat et les métiers. Je veux bien entendu parler d'Alain Griset, président de l'Assemblée permanente des Chambres de métiers.

Je remercie le président national du réseau des Chambres de métiers de France d'avoir fait le déplacement depuis Paris.

Alain, je te cède avec plaisir la parole... Que va faire l'APCM en 2008 pour avancer vers cette société où les rêves d'artisans deviendront réalité ?

[Intervention Alain Griset]

Pour conclure, je tiens à dire un mot de la **solidarité** qui unit nos équipes internes et les remercier.

Nos techniciens travaillent dur au service des artisans.

Les administrateurs de la Chambre, qui ont par ailleurs tous une entreprise à gérer, consacrent beaucoup de temps à leur mission d'élu.

Je veux prendre aujourd'hui le temps de vous témoigner mon estime et de vous remercier publiquement pour votre dévouement et votre engagement. Grâce à votre mobilisation, nous avançons...



Je n'aurais pas pu rêver plus beau par terre politique ici ce soir... Entre nous, je rêve qu'il soit identique l'an prochain, quand on ne sera plus en période électorale.

Pourtant – et cette déclaration ne s'adresse pas à vous qui êtes là et qui soutenez les métiers – l'artisanat est encore trop souvent négligé. J'espère que tous ceux qui sont ici relayeront nos rêves d'artisans. Je me mets à la disposition de tout candidat intéressé par des pistes concrètes.

L'artisan est généralement un homme habile, qui sait se servir de sa main gauche comme de sa main droite, et de son cerveau droit comme de son cerveau gauche. Je serai attentif à relayer auprès des artisans toutes les propositions qui iront dans le sens de leurs intérêts.

Le futur appartient à celles et ceux qui croient en leurs rêves et se battent pour leur donner réalité. Je vous souhaite à tous ici présents d'être de ceux-là. »

Excellente année 2008 à tous. »

Discours d'Alain Griset

Président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers

« C'est avec un réel plaisir que j'ai accepté l'invitation du Président Bendano à participer à cette importante manifestation des vœux de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône.

M. le Président Bendano, vous rêvez d'une société où les 31 000 artisans des Bouches-du-Rhône seraient amenés à se réaliser pleinement. C'est le vœu que l'ensemble des Chambres de métiers de France formule pour les 920 000 entreprises artisanales françaises, en s'y employant avec beaucoup de vigueur et en mettant en place les réformes nécessaires à cet objectif.

- En 2007, nous avons obtenu la mise en place d'un financement de la formation continue des artisans plus accessible et mieux adapté à leurs besoins qui fera des Chambres de métiers et de l'artisanat un acteur tout à fait essentiel pour l'évolution des compétences des hommes et des femmes du secteur.
- Nous avons décidé la refonte des titres de la filière du secteur des métiers permettant à tous ceux qui le souhaiteront de se former du niveau 5 au niveau 2 que cela soit par l'apprentissage ou la formation continue avec des formations adaptées aux besoins des entreprises ;
- Nous avons décidé la mutualisation d'un certain nombre d'outils pour être plus performants en dépensant moins ;
- Nous avons décidé la mise en place d'une plateforme de services commune à toutes les Chambres de métiers et de l'artisanat pour que leurs services soient plus accessibles et mieux reconnus ;
- Nous avons décidé d'accentuer, en mutualisant là aussi, notre action pour permettre aux artisans de s'engager dans l'exportation et je veux ici souligner, en le remerciant, l'action efficace du Président Bendano dans ce domaine.

Les Chambres de métiers et de l'artisanat, au-delà de l'accompagnement, du service et de l'accueil qu'elles apportent à leurs entreprises, sont fortement engagées dans les négociations avec les pouvoirs publics et le Gouvernement pour permettre aux entreprises artisanales d'évoluer dans un environnement qui corresponde mieux à leurs attentes.

Je formule le vœu que 2008, dans le cadre d'un projet de loi qui devrait être voté au cours du premier semestre, nous puissions avancer dans cinq domaines précis :

- entrepreneurs individuels ;
- le rescrit ;
- le marché public ;
- simplifications administratives,
- délai de paiement.

C'est en travaillant dans de meilleures conditions que l'artisanat continuera à apporter à notre pays plus d'activités, plus d'emplois, c'est le vœu que je formule pour cette année. Mais, le plus important c'est le vœu que je formule à votre endroit, à vous, à vos proches et à vos entreprises. Bonne année à tous ! »